



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Incendie de l'usine Lubrizol à Rouen

Question écrite n° 23540

Texte de la question

Mme Laurence Trastour-Isnart alerte Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen. Quasiment une semaine après l'incendie, la préfecture de Seine-Maritime a publié la liste des 5 253 tonnes de produits chimiques qui ont brûlé. La population est inquiète devant l'opacité et la tardiveté des informations délivrées au compte-goutte par l'État. Les citoyens ont besoin d'être respectés et donc informés très rapidement. Tout mutisme provoque doute, panique et défiance. D'autant plus que certains des produits sont classés « très toxiques pour les organismes aquatiques », « susceptibles de nuire à la fertilité ou au fœtus ». Pour certains, il est même indiqué qu'ils peuvent être « toxiques » voire « mortels » si inhalés. D'autres encore peuvent présenter « des effets graves pour les organes », être cancérogènes ou « irritants pour les voies respiratoires ». C'est pourquoi elle l'interroge sur les raisons de cette gestion de crise qui ne répond pas à l'attente légitime des habitants et elle lui demande que les sites industriels présentant des risques d'accidents majeurs, appelés « sites Seveso » bénéficient d'une expertise urgente afin d'éviter de tels problèmes par la suite.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Trastour-Isnart](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23540

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2019](#), page 8565

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)